



Le gouvernement du Québec octroie une subvention de 300 000 \$ à quatre municipalités de l'Abitibi pour l'aide au compostage domestique et communautaire

St-Félix-de-Dalquier, le 30 septembre 2019- Dans le cadre du Programme d'aide au compostage domestique et communautaire (ACDC), les municipalités de St-Félix-de-Dalquier, St-Marc-de-Figuery, La Corne et Landrienne ont reçu une subvention d'un montant maximum de 75 000\$ pour chacune des municipalités, soit un total de 300 000\$.

« Le support gouvernemental de 300 000\$ dans ce projet de gestion des matières résiduelles, qui réunit 4 municipalités de ma circonscription, contribue aux objectifs collectifs que nous nous sommes donnés de traiter l'ensemble des résidus alimentaires. Cette subvention s'inscrit dans le plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques et de la politique québécoise de gestion des matières résiduelles. » Suzanne Blais, députée Abitibi-Ouest

C'est ce qu'a annoncé au cours d'une conférence de presse, Mme Madame Suzanne Blais, députée d'Abitibi-Ouest, au nom de M. Benoit Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Ce programme administré par RECYC-QUÉBEC, s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques et de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles. Il permettra aux municipalités d'assumer une partie des dépenses liées aux achats d'équipements, aux infrastructures, aux services professionnels, aux bacs de collecte et aux activités d'information et de sensibilisation du futur centre de compostage.

L'annonce de ce matin est le fruit d'un travail de concertation et d'un véritable partenariat entre les quatre municipalités, qui a donné lieu à une entente intermunicipale. Celle-ci est d'une durée de 10 ans avec possibilité de renouvellement et prévoit la mise en place du centre de compostage et de son opération, traduisant bien l'esprit de collaboration et d'ouverture des quatre maires.

Les quatre partenaires ont profité de l'occasion pour présenter les infrastructures et la technologie utilisée pour le Centre de compostage qui sera situé à Landrienne ainsi que les coûts du projet qui sont de 675 000 \$ et dont la part de chaque municipalité est de 75 000 \$.

Ce fut aussi l'occasion de lancer la campagne d'information et de sensibilisation qui s'adresse à la population. En effet, les quatre municipalités se sont inspirées de la campagne « La vie en brun » de RECYC-QUÉBEC pour développer leurs propres outils de communication et élaborer le contenu de leurs séances d'information. Le contenu a été adapté au projet ainsi qu'aux milieux par les quatre partenaires; un exercice très formateur qui permettra d'être en mesure de bien accompagner les citoyens dans ce virage. Les



partenaires s'entendent pour dire que l'information, la sensibilisation et l'accompagnement sont indispensables à la réussite de ce projet.

Enfin, lors de cette conférence de presse, nous avons pu sentir la fierté des représentants des quatre municipalités pour ce projet novateur qui mobilise les élus de ces quatre conseils municipaux.

-30-

Pour information : Guy Baril, maire de Landrienne au 819-732-4357,221

Pour la campagne d'information et de sensibilisation : Jocelyn Boucher, maire de St-Félix-de-Dalquier au 819-727-1732,